

# LE DAUPHIN

SERVICE AUXILIAIRE CANADIEN  
DE SAUVETAGE MARITIME



VOLUME 7

LAURENTIDES Inc.

DÉC. 1984

## Exercice pratique de remorquage à Valleyfield

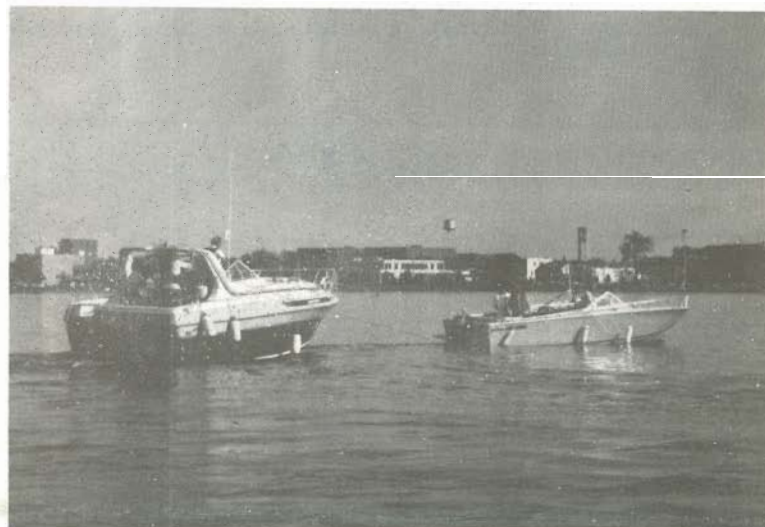
Samedi le 22 septembre 1984, par une très belle journée ensoleillée, un exercice pratique de remorquage d'embarcations a eu lieu à Valleyfield.

Pour l'occasion, quatorze (14) membres du district 12 et six (6) embarcations étaient au rendez-vous. C'était la deuxième expérience du genre en 1984, alors qu'au début juillet tous les membres de la région du Lac St-Louis ont eu l'occasion de vivre un exercice semblable.

En plus d'y revoir quelques notions théoriques, les manoeuvres ont permis à plusieurs de mettre à l'essai certaines techniques selon différentes circonstances. Le succès de cette rencontre est en bonne partie attribuable à l'excellente collaboration de Madame Madeleine Pageau et à l'appui de Martial Fillion qui sont restés à l'écart de l'exercice pour permettre la réalisation d'un vidéo et ainsi offrir aux participants l'occasion de revoir les manoeuvres après l'exercice.

ROBERT JINCHEREAU  
Officier de Formation

À mon avis, cet exercice est très enrichissant et a permis à plusieurs personnes d'en connaître davantage sur les risques que parfois une telle manoeuvre peut engendrer. Soyez assurés qu'en 1985, tous les autres districts pourront bénéficier du même avantage. Donc préparer vos amarres dans quelques mois ce sera votre tour.



## Un petit mot de Robert Adam, officier d'approvisionnement

Vu les retards à revoir le paiement des factures nous sommes forcés de changer notre politique.

- 1° Dorénavant, tout le matériel sera commandé sur un bon de commande, par le membre,
- 2° Tout chèque devra accompagner la commande afin qu'elle soit remplie.
- 3° Le matériel vous sera posté et des ajustements seront fait si nécessaire, en ce qui concerne les déplacements, le coût etc...
- 4° L'adresse d'un fournisseur local pourra vous être suggéré en ce qui concerne l'habillement, dès que le modèle sera définitif.

Nous sommes désolés de devoir procéder ainsi, mais vous conviendrez avec nous que la situation exigeait un solide coup de barre, pour une meilleure gestion.

Si vous avez des suggestions à nous faire, elles seront les bienvenues.

## LE DAUPHIN cherche des collaborateurs

Notre journal de bord, le Dauphin, a été créé pour maintenir un lien entre les membres du SACSM. Le Dauphin, est le véhicule officiel de l'information sur les activités de tous les membres.

Ce journal est aussi le reflet de notre Association et afin d'assurer son contenu, celui-ci a besoin de collaborateurs!

Tout article concernant vos activités de recherche et sauvetage, de formation, de prévention, vos expériences personnelles, des trucs du métier ainsi que votre opinion, intéressent les 383 autres membres au plus haut point.

Pour ceux qui ne savent pas trop par où commencer et aiment naviguer dans un chenal balisé, voici un petit formulaire\* qui vous guidera dans la préparation de votre prochain article.

Espérant vous lire bientôt.

MICHELINE N. AUDET  
Responsable du Dauphin

## Inspection de courtoisie effectuées par le SACSM

Vingt-trois personnes, soit 9 de plus que l'an passé, étaient mandatées pour effectuer des inspections de courtoisie dans leurs régions respectives.

**1983**  
47 inspections  
31 réussies  
moyenne: 66%

**1984**  
98 inspections  
67 réussies  
moyenne: 68%

Nos membres ont de plus fait une centaine d'inspections informelles. Ces inspections atteignent l'objectif visé, soit la promotion de la sécurité nautique. Elles ne sont toutefois pas comptabilisables puisqu'aucune formule n'est complétée, l'embarcation ne correspondant pas à la loi.

Bravo aux «examineurs» et nous les encourageons à continuer leur travail!

CAROLE DUMONT  
Assistant-Coordonnateur  
Prévention, GCC

RENÉ LACOMBE  
Vice-Président  
Prévention, SACSM

TITRE DE L'ÉVÈNEMENT OU DE L'ACTIVITÉ:  
(Ex.: journée de formation, exposition)

DATE:

ENDROIT OU LIEU:

PARTICIPANTS ET INVITÉS:

REMERCIEMENTS À OFFRIR AUX ORGANISATEURS  
OU MONITEURS:  
(Nom et titre)

RÉSULTAT DE LA JOURNÉE:

SATISFACTION OU INSATISFACTION:

COMMENTAIRES QUE VOUS AIMERIEZ AJOUTER  
EN PLUS DE CE QUESTIONNAIRE:

NOM:

ADRESSE:

NO TÉL.:

\* Des exemplaires de ce formulaire sont disponibles sur demande, à la Garde-Côtière.

Le 30 août dernier, nous avons eu le regret d'apprendre le décès de Monsieur Jean-Claude Smith, commandant de district no 02 à Gaspé. Nous sommes profondément touchés par cette perte. Au nom de notre Président, de tous les membres du Service auxiliaire, de la Garde-Côtière, nous offrons nos sympathies, à Nicole, son épouse, ainsi qu'à la famille. Jean-Claude restera longtemps dans notre mémoire, dans notre coeur...

MICHELINE AUDET

N.B.: - Nous invitons tous ceux qui ont fait des inspections de courtoisie à nous raconter leur expérience dans le Dauphin.

- L'an prochain, nous avons l'intention d'augmenter le nombre de personnes mandatées. Les personnes intéressées au programme pourront donner leur nom à leur commandant de district.

- D'ici la saison de navigation, nous tiendrons une session sur les inspections de courtoisie pour les personnes mandatées et les futurs candidats. Nous vous contacterons sous peu à ce sujet.

## Remise de certificats

Cette année encore pour tous les membres du S.A.C.S.M. de la région des Laurentides qui sont venus participer en 1984 à la formation dispensée par la Garde côtière canadienne, un certificat leur est envoyé par la poste.

Après chaque session de cours, en collaboration avec les commandants de district, une liste des participants m'est fournie afin de maintenir un suivi des cours qui sont donnés et des personnes qui y ont assisté.

Si après le 20 décembre 1984, vous n'avez pas reçu le vôtre et que vous y avez droit, communiquez avec votre commandant de district. Nous émettons les certificats selon l'exactitude des listes qui nous sont données et dans la mesure où elles nous parviennent à temps.

Cette année au-delà de 150 certificats seront distribués. Bravo à tous les membres pour l'intérêt que vous démontrez envers les séances que nous organisons. Au plaisir de vous revoir.

ROBERT JINCHEREAU  
Officier de Formation



# Le commandant en second du «U-Boat» soulignera la fin de la bataille de l'Atlantique

Tiré du journal *Le Soleil* M. Stanislas Déry est un de nos membres honoraires.

Le 27 décembre 1944, le navire d'escorte HMCS St. Thomas, de la marine de guerre canadienne, repérait un sous-marin allemand menaçant le convoi allié et coulait le «U-Boat».

A bord du navire canadien se trouvait le commandant en second, le lieutenant Stanislas Déry, qui devait par la suite se faire connaître notamment comme coroner du district de Québec.

Après que les grenades antisous-marines aient atteint leur but, les quatre officiers et les 50 hommes d'équipage du U. 877 évacuaient le sous-marin et étaient recueillis à bord du St. Thomas.

L'attaque s'était déroulée à environ 200 milles des côtes du Groenland et il restait encore huit jours de mer à compléter, avant que les prisonniers ne soient débarqués en Écosse.

C'est pendant cette semaine que le lieutenant Déry se lia d'amitié avec le commandant en second du sous-marin allemand, le lieutenant Peter Heisig.

Une fois les hostilités terminées, les deux hommes devaient entretenir une correspondance régulière et leur amitié se consolida. Devenu un médecin réputé à Munich, le Dr Heisig Gut plusieurs fois l'hôte de Me Déry.

Quarante ans plus tard c'est au tour de l'ancien commandant en second du «U-Boat» de venir à Québec visiter celui qu'il avait connu dans des circonstances pour le moins inusitées.

Et cette fois le traitement que lui réservera la marine canadienne sera tout à fait différent des tragiques événements de l'aube du 27 décembre 1944.

Le Dr Heisig sera en effet invité à participer aux cérémonies de commémoration de la fin de la bataille de l'Atlantique, demain. Il sera à bord de l'un des petits navires qui se rendront sur le fleuve et lancera à l'eau une couronne de fleurs à la mémoire des marins morts pendant les hostilités.

Cette cérémonie commencera à 9h demain, par un défilé partant du HMCS Montcalm, sur la rue Laurier, pour se rendre à la chapelle du petit séminaire où une messe commémorative sera célébrée.

Le président d'honneur, le juge Jean Bienvenue, passera ensuite en revue les marins et retraités. Un autre défilé suivra et par la suite une couronne sera déposée devant la plaque souvenir du HMCS Montcalm.

par Michel Truchon

## Du nouveau

### - District 12 «Lac St-François»

Une nouvelle unité vient d'être créée, soit l'unité 42 «Lac St-François Sud», dont Martial Filion en est le Commandant d'unité.

### - District 02 «Gaspésie»

Monsieur Alain Labilloy a été nommé Commandant de district à titre intérimaire. Une élection devrait avoir lieu au cours de l'hiver.

### - Levée de fonds

Gillette Canada ainsi que la Compagnie Tioxyde ont fait chacun un don au SACSM. Merci beaucoup.

### - Assemblée générale des membres

Celle-ci se tiendra à Montréal le 12 janvier 1985. Hâtez-vous de réserver votre place en suivant bien les instructions que vous avez reçues par le courrier.

### - Année record de participation

On s'attend à un record de participation des membres aux différentes activités du SACSM pour l'année 1984. Les détails pourront être connus lors de l'Assemblée générale et publiés dans le prochain Dauphin.

## Suggestion

Il est parfois étonnant de constater l'état dans lequel votre courrier parvient à mon bureau, en plus du temps fou qu'il met pour y arriver.

La façon dont vous adressez votre courrier en est rarement la cause.

Arrivée au 104 Dalhousie et parfois après avoir été estampillée à 2 ou 3 endroits (No. de dossier, heure et date d'arrivée, grille de distribution etc.) brochée, perforée, votre demande de remboursement de frais de voyage sera peut-être envoyée à la finance; comme votre nom ne figure pas sur la liste des employés, votre demande pourra échouer au bureau de personnel, à sécurité des navires, à Urgences Maritimes et habituellement à Recherche et Sauvetage en dernier lieu.

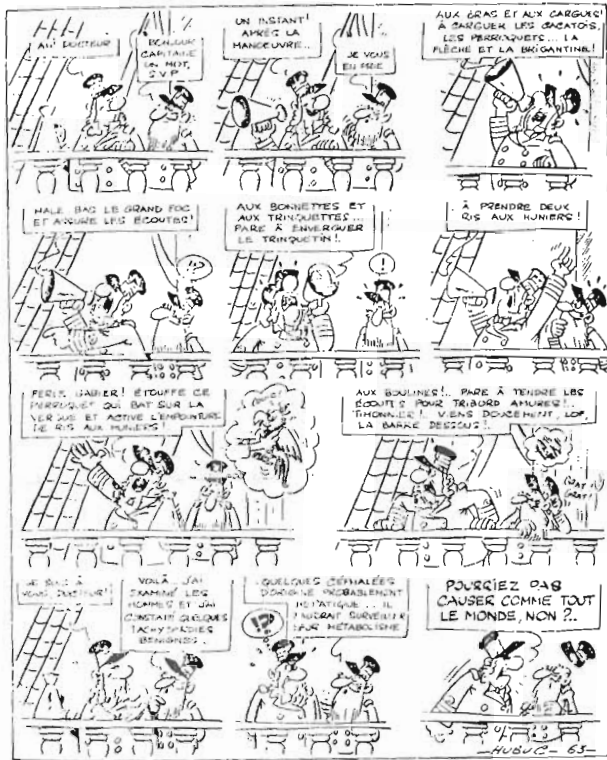
Pour éviter cette folle aventure à votre courrier, il existe une solution: Inscrivez la mention «PERSONNEL» sur l'enveloppe, ainsi celle-ci ne sera pas ouverte et parviendra directement à nos bureaux sans altération à son contenu.

L'adresse est la suivante:  
GARDE CÔTIÈRE CANADIENNE  
Recherche et Sauvetage  
C.P. 2055  
Québec Terminus, Qué.  
G1K 7M9

PAUL BEAUCHEMIN  
Coordonnateur régional  
Auxiliaire et Prévention

## LE TRAVAIL... ET SON JARGON

Fourni par Martial Filion



Suite à l'inquiétude exprimée par un membre d'avoir payer de l'impôt sur les chèques de remboursement qu'il encaissait, pour sa participation à des activités de Recherche et Sauvetage; voici la réponse que nous lui avons donnée et qui vous intéressera également.

C'est la codification des factures qui détermine si vous recevrez oui ou non un T-4. La codification numérique spéciale utilisée par le Coordonnateur sert à indiquer au personnel des finances, qu'il s'agit de la contribution de la Garde côtière pour le SACSM, et que le chèque que vous recevez est un remboursement de frais et non un salaire.

PAUL BEAUCHEMIN  
Coordonnateur régional  
Auxiliaire et Prévention

## Des petits trucs pour la croisière

Tirée de la revue «Le cambusier»

Les oeufs peuvent se conserver un mois et plus, s'ils ne sont pas réfrigérés.

Le choix:

La coquille doit être épaisse, solide, non fêlée, non marbrée, mate, aussi propre que possible. Les oeufs sales risquent d'être nocifs car leur coquille est polluée par des bactéries qui peuvent compromettre leur conservation mais aus: i qui peuvent être pathogènes.

Un oeuf ne se brosse et ne se lave jamais. Cela ferait disparaître la pellicule albumineuse qui le protège extérieurement et faciliterait la pénétration de germes extérieurs.

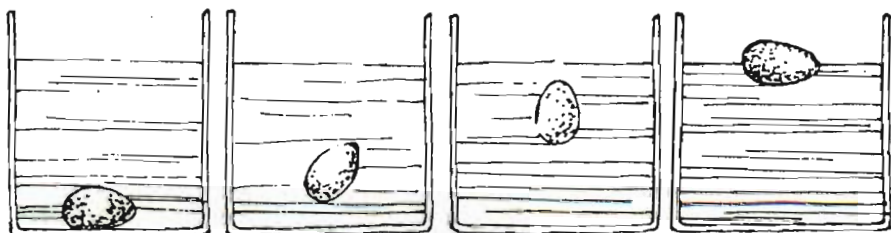
Après cassage de l'oeuf, on peut déceler sa non-fraîcheur par:

- des odeurs anormales provenant d'une alimentation défectueuse des volailles, de l'emballage, ou du voisinage de produits odorants (ail-poisson),
- des couleurs anormales,
- la présence de corps étrangers (amas sanguins, graviers, fragments de plumes, petits vers ou larves noires),
- un germe trop développé.

### La méthode de conservation des oeufs

- éviter le stockage près d'une matière odorante (ail-poisson),
- les envelopper dans du papier journal comme pour les fruits,
- ou les enrober de vaseline (pour boucher les pores extérieurement),
- ou les plonger 5 secondes dans de l'eau bouillante (pour coaguler une fine pellicule de blanc à l'intérieur de la coquille et boucher ainsi les pores intérieurement),
- les ranger dans des alvéoles du papier bouilli pour éviter qu'ils ne roulent,
- vérifier souvent l'état du stockage: 1 oeuf cassé pourrit très vite et peut contaminer les autres.

### Appréciation de la fraîcheur des oeufs par flottage



oeuf du jour

2/3 jours

+ de 4 jours

+ de 15 jours